

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 597 amendant le règlement de zonage numéro 53 – chapitre 17, article 200.

Lors d'une séance ordinaire tenue le mardi 13 octobre 2015, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté le projet de règlement cité ci-haut.

Ce projet de règlement concerne la dérogation autorisée en zone inondable.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **mardi 3 novembre 2015 à 18h30**, à l'hôtel de ville, située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le Service de l'urbanisme expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville situé au 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Donné à Louiseville
Ce 28^e jour du mois d'octobre 2015

Maude-Andrée Pelletier
Greffière